



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17239
5 juin 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
ADJOINT DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES AU CONSEIL
DE SECURITE**

Conformément à l'article 15 du règlement provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 4 juin 1985, indiquant que M. Vasilij S. Safronchuk a été nommé représentant adjoint de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

